

Mise à jour au plan d'action régional et communautaire en itinérance (PARCI)-Plan d'investissement 2026-2028 et résultats communautaires 2025-2028.

La mise à jour du plan d'investissement Vers un chez soi (VCS) dans le cadre de l'Entente Canada-Québec permet d'illustrer les priorités locales pour les exercices 2026-2027 et 2027-2028 suite à la tenue de tables de concertations régionales. Des indicateurs et des cibles ont également été identifiés afin de mesurer les résultats attendus pour les mêmes périodes en y incluant 2025-2026. Il est à noter que les informations sur la structure de gouvernance, le contexte et les réalités régionales se retrouvent dans le document Plan d'action régional et communautaire intégré de Laval-2022.

Ce rapport représente une vision commune quant à la dispensation des services en itinérance sur le territoire Lavallois compte tenu du financement attribué.

Tableau 1 : Financement total alloué pour l'ensemble des activités

	2026-2027	2027-2028
Total	3 668 490 \$	3 668 490 \$
Montant non attribué en date du présent rapport	42 309 \$ (1%)	11 807 \$ (1%)
Financement alloué par secteur d'activité (%)		
	2026-2027	2027-2028
Services de logement	30%	30%
Prévention et orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges	7%	7%
Services de soutien aux personnes desservies	58%	58%
Investissements en immobilisation	1%	1%
Coordination des ressources et collecte de données	3%	3%

* Les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

D'autres contributions sont également en place afin de soutenir la clientèle en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Les données indiquées ne sont pas exhaustives.

Tableau 2 : Contribution provenant de d'autres sources de financement

Source de financement	Montants totaux 2026-2028
Plan d'action interministériel en itinérance	2 676 200 \$
Programme de soutien aux organismes communautaires	4 602 694 \$
Plan d'action interministériel en santé mentale	3 792 346 \$
Plan d'action interministériel en dépendance	1 451 200 \$
Total des sommes	12 522 440 \$

RÉSULTATS RÉGIONAUX :

- Résultats communautaires :** La définition de l'itinérance chronique dans la région de Laval réfère à toute personne distincte occupant un lit d'hébergement d'urgence se trouvant en situation d'itinérance depuis plus de 6 mois.

Avec le consentement de la clientèle, la ressource d'hébergement d'urgence à Laval, le Refuge, documente la durée de l'itinérance de l'usager.

Suite au Plan d'action régional concerté en itinérance (PARCI), publié à l'été 2022 et dans une perspective d'amélioration continue quant à l'analyse de nos résultats, la région de Laval a révisé les résultats identifiés dans le PARCI.

Ainsi, après consultations avec nos partenaires communautaires et municipaux, la région de Laval identifie les 4 résultats suivants à suivre pour les années 2025-2026 / 2026-2027 et 2027-2028 :

Résultats	Indicateurs	Cibles annuelles ¹	Source de données
Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.	Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique.	Baisse de 5 % du nombre de personnes.	Compilation par un outil interne de la ressource Refuge de Laval.
Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle.	Nb de personnes accompagnées et logées dans un logement. -transitoire -permanent	62 personnes placées en placements permanents 28 personnes placées en placements transitoires.	Plateforme fédérale RREL ² .
Dédier des unités de supplément au loyer avec accompagnement aux jeunes hébergés en réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (Référence mesure 1.1 du Plan d'action interministériel en itinérance ³ -PAII 2021-2026).	Nombre de jeunes accompagnés et ayant bénéficié d'un PSL.	Octroyer 4 des PSL-jeunes annuels (2025-2026) disponibles.	Fiche suivi annuel PAII.
Augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent (Référence mesure 5.3 du PAII 2021-2026).	Nombre de personnes en situation d'itinérance ayant bénéficié d'un supplément au loyer et accompagnées en logement transitoire et permanent.	Octroyer 18 des PSL-adultes annuels (2025-2026) disponibles.	Fiche suivi annuel PAII.
Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle.	Nb de personnes accompagnées en logement.	40 personnes accompagnées.	Fiche suivi annuel PAII.

¹ Les cibles pourraient être sujettes à modification en 2026-2027 et en 2027-2028 en fonction des financements pour l'accompagnement et des logements disponibles.

² RREL : Application web officielle développée par le gouvernement du Canada afin d'assurer le suivi des projets financés (détails de projets et résultats) du programme Vers un chez soi. Au Québec, le programme se déploie dans le cadre d'une Entente Canada-Québec qui balise les exigences de saisie sur l'application. Les établissements territoriaux de Santé Québec opérationnalisent la plateforme, en soutien de Santé Québec.

³ [Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux](#)

Amélioration de l'accès aux services de santé et de services sociaux aux personnes en situation d'itinérance.	Nombre de personnes rencontrées par des intervenants en contexte du Refuge.	100% des utilisateurs d'hébergement d'urgence du Refuge reçoivent une offre d'accompagnement vers les services de santé et de services sociaux.	Ressource la Refuge.
Assurer l'accès à des services de placement en logement.	Nb de personnes dépositaires d'une demande SRA.	100 % des personnes dépositaires au programme SRA ont bénéficié des services d'un intervenant social affilié à un organisme communautaire membre du réseau des organismes en itinérance de Laval.	Tableau de compilation du Réseau des organismes en itinérance de Laval.

Les résultats de cette mise à jour au plan régional et communautaire en itinérance seront détaillés dans le Suivi annuel des résultats Lavallois 2025-2026 ainsi qu'aux années subséquentes soient jusqu'en 2027-2028.